

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 8-9

Artikel: Une nouvelle invasion du charançon des aiguilles du sapin blanc (Polydrosus pilosus Gredl.)
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'est améliorée encore et ce canton n'a jamais eu lieu de regretter d'avoir fait preuve de tant de prévoyance. Bien au contraire!

Aussi bien faut-il désirer que le développement des fonds forestiers de réserve suive sa belle progression. Les communes soleuroises ont donné, voilà plus d'un demi-siècle, un exemple que l'on aurait été bien inspiré ailleurs aussi d'imiter. Comme la fourmi de la fable, elles ont su économiser pour les mauvais jours. Et maintenant qu'après les années d'abondance, il faut subir celles de la mévente, ou mieux de la malvente, elles supportent sans en beaucoup souffrir les inconvénients qui en résultent. Elles peuvent ne couper qu'à bon escient. Et point n'est besoin pour elles de vendre leurs précieux bois à tout prix. Il est bon, en ces matières, que vendeur et acheteur puissent discuter à armes égales. La caisse forestière de réserve est pour le vendeur le moyen le plus sûr d'y parvenir.

On peut lire ce qui suit, au compte-rendu du Département de l'Agriculture du canton de Vaud, pour 1921: „Le faible produit des forêts communales est dû non seulement au marasme du commerce des bois, mais aussi au fait que certaines municipalités ont pris l'habitude de vendre à tout prix, en sorte que si les amateurs font occasionnellement défaut, on vend quand même et à très bas prix des lots qui eussent sans doute trouvé preneur à des prix plus rémunérateurs si l'on avait su ou pu attendre des circonstances favorables. Si l'institution des fonds de réserve se répandait davantage, les communes pourraient plus facilement se rendre indépendantes des conditions momentanées du marché des bois.“

Voilà qui est bien suggestif et ce fut une raison de plus qui nous engagea à développer ici les réflexions qui précèdent.

H. Badoux.

Une nouvelle invasion du charançon des aiguilles du sapin blanc (POLYDROSUS PILOSUS Gredl.).

Nous avons publié, il y a une année, dans le *Journal forestier suisse*, une petite notice sur le charançon des aiguilles du sapin qui, soudain, était apparu dans beaucoup de sapinières de notre pays.

Insecte jusqu'ici peu connu du monde des forestiers, il semble de nouveau s'imposer cet été à notre attention et, cette fois-ci, d'une façon plus alarmante. En effet, en décrivant en 1921 les

caractères de l'apparition de ce nouveau ravageur, nous émettions l'avis que, grâce aux conditions météorologiques si propices de l'année dernière, le charançon pourrait bien faire parler de lui en 1922. Voici que nos prévisions sont largement dépassées. Chose curieuse à noter, les dégâts du *Polydrosus pilosus* Gredl. affectent actuellement, non pas uniquement les semis et sous-bois de faible hauteur, mais surtout les cimes des gaulis et des hauts-perchis.

Notre illustration donne une image assez exacte du dépouillement de la flèche dont les aiguilles sont plus ou moins rongées. Nous avons même observé dans la forêt de la Bioleyre sur Gimel (Vaud), et en particulier sur le sapin, des pousses terminales complètement dépouillées de leur appareil foliacé.

D'une façon générale, ce sont les arbres en plein soleil, émergeant du massif, qui sont les plus atteints. On remarquait l'année dernière que l'épicéa était exceptionnellement ravagé par ce curculionide; mais, actuellement, il faut reconnaître que cette essence est recherchée aussi bien que le sapin. A la Bioleyre, les mélèzes et douglas verts présentent aussi des cimes défoliées se détachant en couleur de rouille sur le ciel.

Nous n'avons pas pu observer jusqu'ici des dégâts de cette nature sur les pins dont les aiguilles ne tentent évidemment pas ce nouvel hôte de nos forêts résineuses. On nous signale une invasion de cette nature dans les Vals de Travers et de Ruz (Canton de Neuchâtel) ainsi qu'en Alsace, mais il est probable que le charançon du sapin blanc a une aire d'extension comprenant une partie de l'Europe centrale.

Malheureusement, cette année encore, en raison de la difficulté de découvrir le ravageur avant le brunissement des aiguilles, son activité a été méconnue au moment de l'invasion; elle ne s'est révélée que lorsque ses méfaits achevés, les pousses se sont signalées par leur dessèchement partiel.

Il convient de signaler que dans les sapinières atteintes, les forestiers ont, à premier examen, attribué ce dépouillement des cimes à la tordeuse du sapin (*Tortrix rufimitrana* H. Sch.) et dans les pessières, au némate de l'épicéa (*Nematus abietum* Htg.), d'autres peut-être à la gelée.

La recrudescence de l'activité du charançon est une conséquence directe du temps chaud, et même sec, dont nous avons

joui durant la première quinzaine de juin. Comme la ponte des œufs opérée dans la couverture morte s'est faite dans des conditions très favorables, il y a bien des chances pour qu'en 1923, le *Polydrosus pilosus* Gredl. se fasse encore remarquer par ses ravages que le sylviculteur n'a aucun moyen pratique et économique d'entraver.

Montcherand (Vaud), juillet 1922.

A. Barbey.

Les conditions forestières de la vallée d'Urseren.

Suite et fin.

De nombreux travaux de défense contre les avalanches durent être édifiés: au Gurschen, à Wannelen (au-dessus de St-Anna) et au Gspendeboden (au-dessus du Lochberg). Tous le furent par les soins de la corporation d'Urseren.¹

Durant les 50 dernières années, l'étendue boisée de la vallée a doublé. Le service de police est exercé par un garde forestier de district aux ordres immédiats de l'inspecteur forestier cantonal.

Examinons maintenant les travaux de défense contre l'avalanche exécutés à Urseren, comme complément du boisement.

Mais avant toute chose, il faut relever que la vallée d'Urseren fait partie du versant sud du massif de l'Aar. Au point de vue géologique, elle comprend essentiellement des roches granitiques, gneissiques et calcaires (jurassique et flysch). Les sols qui en proviennent sont en général fertiles, riches en matières minérales et conviennent à la culture forestière.

Nous ne pouvons, faute de place, entrer dans le détail des travaux exécutés dans les trois périmètres mentionnés. Il suffira de le faire pour le plus important d'entr'eux, le *Gurschen*, au-dessus du village d'Andermatt.

Nous avons vu déjà que les premiers essais de boisement remontent à 1802 et 1820. Mais ce n'est qu'en 1874 qu'ils furent entrepris méthodiquement, suivant un projet bien étudié. Il s'agissait surtout de conserver et de rajeunir le maigre reste de l'ancienne forêt à ban. Pour cela, des travaux appropriés devaient préserver contre les avalanches qui labourent les pentes du Gurschen. En 1874 et 1876, quelques murs secs (barrages) furent construits au haut de ce dernier. Il s'agissait d'empêcher la formation de „gonfles“ et de „corniches de neige“ qui,

¹ Un simple fait est bien propre à montrer quelle fut de tout temps, pour les gens d'Urseren, l'importance de la lutte contre l'avalanche. Dans son beau livre sur *les avalanches dans les Alpes suisses*, M. Coaz relève que même „Justitia“ a dû en tenir compte: l'emplacement de la potence, entre Hospenthal et Andermatt, était pourvu d'une installation de défense spéciale, ce que l'on peut voir aujourd'hui encore.